

# BassInfos



## Agenda

14.03.2015	Repas de soutien pour le zoo de la Garenne à Le Vaud
15.03.2015	Chœur d'hommes de Gilly à la salle communale de Bassins
01.04.2105	Course aux œufs à l'espace GASSER
07.06.2015	Vide grenier à Bassins

## Sommaire

Page 1 - Editorial

Page 2 - Le jeu des 7 fontaines  
AISE kesako et referendum

Page 3 - Sécurité routière  
recensement des chiens  
sirènes

Page 4 - Souvenirs festivités, dernière  
minute

Bachenards, parcourez les rubriques de ce BassInfos. Que cette lecture soit un lien avec votre commune et sa vie locale.

N'oubliez pas d'aller visiter le site internet de la Commune de Bassins qui est conçu pour vous faciliter la vie! [www.bassins.ch](http://www.bassins.ch)

Pour tous commentaires ou réactions par rapport à ce bulletin, merci de prendre contact avec le bureau communal : [commune@bassins.ch](mailto:commune@bassins.ch)

Horaires d'ouverture du bureau communal :  
- Lundi à vendredi 07h30 à 11h30  
- Lundi soir 18h30 à 19h30

Téléphone : +41 22 366 23 22

Messagerie : [commune@bassins.ch](mailto:commune@bassins.ch)

## Editorial

Une nouvelle année c'est aussi une année qui se termine. Sur le plan politique, l'année 2014 s'est soldée par le vote du budget 2015.

Mais chacun sait-il comment se répartissent les finances de notre commune ?

La plupart des charges communales correspondent à des prestations pour lesquelles la Municipalité n'a que peu d'influence sur les montants. A titre d'exemple on peut citer les contributions sociales, la vie scolaire, la police, le traitement des déchets ou l'entretien des forêts qui sont gérés par des instances cantonales ou par des associations extra-communales. Si bien qu'il ne reste qu'une partie marginale du budget pour la gestion des affaires proprement communales.

Entre le blocage des nouvelles habitations - amputant la commune de précieuses recettes - et les frais d'avocats liés aux oppositions successives aux projets de la Municipalité, l'établissement du budget 2015 n'était pas une mince affaire. Malgré les recherches d'économie, l'équilibre budgétaire 2015 n'a pu être atteint que par l'augmentation de l'impôt sur les successions et l'augmentation du taux d'imposition communal qui passe de 70 à 71.

L'année 2014 restera marquée par des projets d'intérêts généraux qui n'avancent pas car freinés par des oppositions. C'est dans ce climat particulier et sous l'applaudissement des conseillers communaux que le Syndic et la majorité des Municipaux ont annoncé lors du conseil communal de décembre qu'ils se représenteraient pour la prochaine législature. En cas de réélection, ils veilleront à mener à bien ces projets et respecter la volonté populaire !



## Information



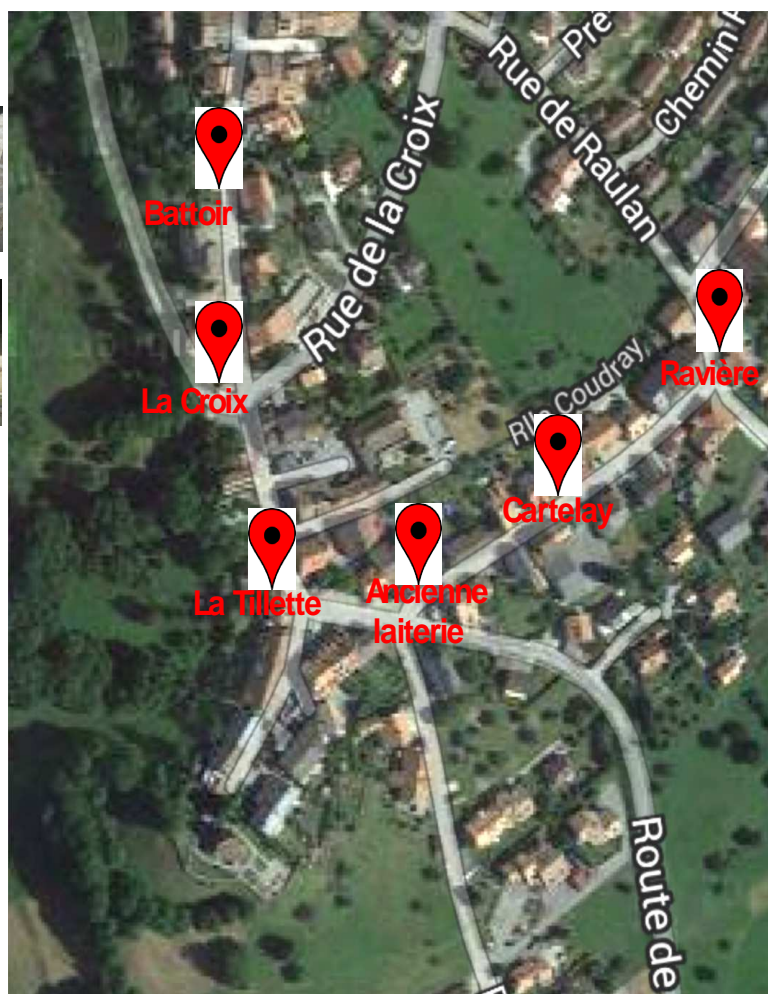
La commune de Bassins recherche activement des patrouilleurs / patrouilleuses scolaires pour du fixe ou du temporaire.

Adressez-vous au bureau communal : 022 366 23 22



## Le jeu des 7 fontaines

Seriez-vous capable de relier les images des fontaines à leur emplacement dans le village ?



1 : Battoir, 2 : La Croix, 3 : La Tillette, 4 : Ancienne Laiterie (Cartelay n° 3), 5 : Ravière (Cartelay n° 2), 6 : Cartelay (Cartelay n° 1), 7 : Rive (hors carte)

## AISE - kesako et référendum ...

L'association intercommunale scolaire de l'esplanade (AISE) regroupe les 10 communes de St-George, Longirod, Marchissy, Burtigny, Le Vaud, Bassins, Begnins, Vich, Coinsins et Duillier. Son rôle est de mettre à disposition les bâtiments scolaires et transports afférents à l'enclassement des élèves. L'enclassement reste du ressort de la direction de l'établissement (Directeur de l'école et ses doyens). Cette organisation découle de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO).



Afin de respecter cette loi, des pôles de niveaux scolaires ont été déterminés avec le canton au sein des communes de l'association. Si ces pôles fixent le cadre général, il ne faut pas occulter la grande variation du nombre d'enfants fréquentant les écoles et les différents niveaux. En effet, les naissances et nouvelles habitations sont un facteur d'influence.

Toutefois, une analyse démontre que les communes situées au-dessus de Begnins sont confrontées à une stagnation voire une diminution de la population scolaire pour les prochaines années. Si ces communes se trouvent aujourd'hui dans un pic démographique au niveau primaire qui s'explique en partie par le boum immobilier des années 2004, la situation est exceptionnelle et ne peut plus se reproduire aujourd'hui. En effet, les terrains constructibles sont moins importants, les coûts de construction/acquisition sont plus élevés et la politique de prêt des organismes bancaires s'est resserrée.

Dans ce contexte il paraît prudent à la Municipalité de ne pas s'engager dans de nouvelles constructions coûteuses mais d'utiliser au maximum les surfaces scolaires existantes. L'effet de vases communicants entre les pôles lié à la diminution du nombre de nouveaux enfants entraîne que des classes dans certains villages ne seront plus utilisées tandis que sur les niveaux supérieurs d'études il en manquera. S'agissant d'une situation temporaire, le report de certains niveaux - en dérogation provisoire aux pôles établis - devrait permettre d'optimiser la répartition des élèves et d'éviter des surcoûts.

Malheureusement, cette prudence n'est pas partagée par la majorité des communes membres de l'association, ce qui rend difficile d'empêcher la construction de nouveaux bâtiments scolaires sur les sites subissant le pic actuel (Le Vaud pour les communes situées au dessus de Begnins). Cette situation est d'autant plus alarmante que le terme « modulaire » affecté aux nouvelles classes prévues caractérise plus le mode de construction que les classes elles-mêmes, qui ne sont pas réellement modulaires comme le sont celles situées sur le site de Begnins, effectivement recyclables ailleurs.

A l'heure où vous lirez ces quelques lignes, le référendum lancé par plusieurs citoyens des communes de St-George, Longirod et Bassins contre ces nouvelles construction de Le Vaud (avalisées par le conseil intercommunal de l'association) n'aura probablement pas récolté les signatures nécessaires.

Ce manque de volonté pragmatique aura certainement un impact financier sur toutes le communes du périmètre de l'AISE. Les communes ayant des capacités financières limitées devront trouver des solutions afin de pérenniser leur finance communale ce qui sera également le cas de notre commune. La piste la plus directe sera - à regret - la nécessité d'augmenter les taux d'imposition ou de trouver des économies d'échelle.

Toutefois, la Municipalité informe ses concitoyens qu'elle prendra toutes les mesures existantes à sa disposition afin d'éviter tant des constructions inutiles que des mesures financières impopulaires.

## Sécurité routière

Depuis le début de cette année, une drôle de voiture rouge en carton réalisée par les enfants est visible dans le préau de l'école. Elle contient des enveloppes à distribuer avec un message d'information expliquant les dangers particuliers liés aux arrêts (ou stationnements) sur la ligne jaune le long de l'école. Elle contient aussi une friandise et un plan avec les aires de parking à disposition.

La Municipalité remercie les nombreux parents qui se sont mobilisés en remettant ces messages de sensibilisation. La campagne prendra fin le 20 février et la voiture en carton sera retirée du préau.

C'est l'occasion de rappeler la loi en matière de circulation routière. Celle-ci stipule que le stationnement ou l'arrêt sur les bandes longitudinales jaunes sont strictement interdits. Seule la circulation sur cette bande afin de permettre le croisement avec un véhicule en sens inverse est autorisée (pour autant qu'il n'y ait pas de piéton). Les contrevenants encourent une amende de 120.00 pour le stationnement et 80.00 pour le simple arrêt.



## Essai fédéral des sirènes

Nous vous informons que le test des sirènes d'alarme à la population aura lieu le

**mercredi 4 février 2015 de 13h30 à 14h00.**

## Le saviez-vous ?

L'association finance les bâtiments scolaires communaux, les communes financent l'association. Il y a donc une mutualisation des coûts mais au final ce sont bel et bien les communes par les impôts de leurs concitoyens qui financent l'association. Les équipements sportifs restent à charge des communes.

L'AISE fonctionne avec un comité directeur (CoDir) composé d'un municipal de chacune des communes membres (1 voix par commune). Les propositions du CoDir sont soumises au vote du conseil intercommunal. Ce mode de fonctionnement s'apparente à celui d'une municipalité (l'équivalent du CoDir) et d'un conseil communal (l'équivalent du conseil intercommunal).

La mise en place de cantines et/ou unités d'accueil pour les écoliers reste du ressort communal. Pour des raisons historiques, la cantine de Begnins est gérée par l'association. Une uniformisation du tarif des repas au sein de l'association sera déployée pour la rentrée en septembre 2015. Si l'initiative est louable, elle ne répond pas au besoin en structure d'accueil plus complète et performante afin d'encadrer les enfants sur la pause de midi.

Finalement, la construction de la nouvelle salle de gym complète judicieusement le site scolaire ainsi que les équipements sportifs et associatifs de notre commune. Elle n'est donc pas remise en cause par la situation décrite dans cet article.

## Recensement des chiens

En exécution du règlement du Conseil d'Etat du 20 décembre 1978, la Municipalité de Bassins invite tous les propriétaires ou détenteurs :

- de chiens acquis ou reçus en 2014
- de chiens séjournant plus de 3 mois dans la Commune

à en faire la déclaration écrite au bureau communal en indiquant la race et la couleur **Jusqu'au 28 février 2015.**

**Les propriétaires sont également priés d'annoncer les chiens décédés, vendus ou donnés au cours de l'année 2014.**

Début décembre, notre traditionnel marché de Noël a rencontré un vif succès avec la venue du Père Noël en calèche ainsi qu'un délicieux repas le soir.

Au début de l'année, nous avons innové pour la fête des Rois. Vous pouviez toujours brûler votre sapin et le comité des Fêtes vous offrait le vin chaud, le jus de pomme chaud et la couronne pour les enfants. Il était également possible d'acheter de la soupe, des crêpes et des marrons le tout accompagné des tambours de la Jeunesse de Le Vaud.

Nous remercions vivement petits et grands de leur présence lors de ces manifestations qui donnent de la vie à notre village !



## Dernière minute

**LA GARENNE**  
1965 - 2015 PARC ANIMALIER DE LA FAUNE EUROPÉENNE

**50<sup>e</sup>**  
la Garenne

**REPAS DE SOUTIEN**

**14 MARS 2015**

LES ANIMAUX COMPTENT SUR VOUS !

Brochure complète disponible au bureau communal



Nyon Région Tourisme, office de promotion et d'information touristique sur La Côte pour la Région de Nyon, recherche

**UN(e) STAGIAIRE (1 année à 100%)** pour renforcer notre équipe de Nyon

Plus de détail sous <http://www.nyon-tourisme.ch/fr/emplois>

**AGFORS**

Votre partenaire régional pour la fourniture de bois énergie

**La chaleur du bois®**

Bois pour cheminée et poêle  
Brennholz - Fire Wood

[www.agfors.ch](http://www.agfors.ch) - [info@agfors.ch](mailto:info@agfors.ch)  
Tél. +41 (0)22/368.18.92  
Fax. +41 (0)22/368.18.89  
Groupement forestier de la Serine,  
rte des montagnes 36, 1261 Marchissy



### Nos assortiments



**Ballot**  
100 % hêtres, conditionné en ballot de Ø - 1,20 m de bois cercé.

Bois sec  Bois vert  
 100 cm

Retirer au dépôt  
 Service de livraison



**Stère-bag**  
100 % hêtres, conditionné stère-bag de - 1,5 m3 de bois en stère.

Bois sec  Bois vert  
 50 cm  
 33 cm  
 25 cm

Retirer au dépôt  
 Service de livraison



**Bois d'allumage**  
100 % hêtres conditionné en sac de - 8 kg

Bois sec  
 -20-25 cm

Retirer au dépôt  
 Service de livraison



**Copeaux**

Bois déchiqueté pour :

Paysage  Energie

Retirer au dépôt  
 Service de livraison

